



Conseil économique et social

Distr. générale
17 janvier 2002
Français
Original: anglais

**Commission du développement social,
constitué en comité préparatoire
de la deuxième Assemblée mondiale
sur le vieillissement**
Deuxième session
25 février-1er mars 2002
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
**Adoption de l'ordre du jour
et autres questions d'organisation**

Ordre du jour provisoire annoté

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement :
 - a) Activités entreprises en 2001;
 - b) Fonds d'affectation spéciale;
 - c) Campagne d'information.
3. Examen du projet de conclusions pour l'Assemblée mondiale.
4. Projet d'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement.
5. Autres questions.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

La Commission constituée en comité préparatoire adoptera l'ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire et approuvera l'organisation de ses travaux.

Elle élira également un vice-président, dont l'élection avait été reportée lors de la session précédente, afin de pourvoir le poste vacant au sein de son bureau.



Accréditation des organisations non gouvernementales

La Commission constituée en comité préparatoire examinera les demandes d'accréditation des organisations non gouvernementales auprès de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et de ses préparatifs (voir décision 2001/PC/3).

Documentation

Note du Secrétariat concernant l'accréditation des organisations non gouvernementales

2. État des préparatifs de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement :

- a) Activités entreprises en 2001;
- b) Fonds d'affectation spéciale;
- c) Campagne d'information.

Dans sa résolution 56/118 du 19 décembre 2001, l'Assemblée générale a exhorté tous les États Membres et autres parties intéressées à prêter leur concours, par des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement, afin en particulier de faciliter la pleine participation des pays les moins avancés, pour les activités d'information visant à faire largement connaître la deuxième Assemblée mondiale. Le Secrétariat fournira des informations à jour concernant le Fonds d'affectation spéciale.

Dans sa résolution 56/228 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a invité le Département de l'information à poursuivre, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales et le pays hôte, la campagne d'information sur la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement. Le Secrétariat fournira des informations à jour concernant la campagne d'information.

3. Examen du projet de conclusions pour l'Assemblée mondiale

La Commission constituée en comité préparatoire achèvera l'examen du projet de conclusions au cours de cette dernière session.

Maltraitance des personnes âgées

La Commission constituée en comité préparatoire sera saisie du rapport du Secrétaire général concernant la maltraitance des personnes âgées (voir décision 2001/PC/1).

4. Projet d'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement

La Commission constituée en comité préparatoire présentera à l'Assemblée mondiale un projet d'ordre du jour provisoire et d'organisation des travaux.

5. Autres questions

6. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa deuxième session

La Commission constituée en comité préparatoire adoptera le rapport sur les travaux de sa deuxième session et le présentera à l'Assemblée mondiale.
